



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023/24

swisspatat

Table des matières

1. Avant-propos du président	1
2. Organe et secrétariat	2
2.1 Assemblée des délégués	2
2.2 Administration	2
2.3 Groupes de travail	2
2.4 Secrétariat	4
3. Groupes de travail	6
3.1 Groupe de travail Marché (AGM)	6
3.2 Groupe de travail Etude variétale (AGS)	8
3.3 Groupe de travail Culture & qualité (AGA)	10
3.4 Groupe de travail plants (AGP)	11
3.5 Groupe de travail Information (AGI)	13
4. Finances	15

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Augmentations de contingents tarifaires en 2023/24</i>	7
<i>Tableau 2 : Séries des essais principaux en 2024</i>	9
<i>Tableau 3 : Bilan de la commercialisation des plants (quantités en t)</i>	12

Liste des illustrations

<i>Illustration 1 : Pression vectorielle cumulée à Changins</i>	12
---	----

1. Avant-propos du président

Mesdames, Messieurs, chères et chers ami-e-s de la pomme de terre,

Dans mon mot d'introduction l'année dernière, j'avais souligné la très bonne collaboration dans notre branche et l'importance d'en prendre soin vu les défis à venir, notamment

- la motivation à produire, mise à l'épreuve par la baisse des rendements
- la mise en danger de la sécurité de la récolte par la trajectoire de réduction des produits phytosanitaires
- la nécessité d'accroître l'efficacité dans la production, le commerce et la transformation à cause de la situation difficile des prix et des coûts

Aujourd'hui, force est de constater que certains de ces défis sont devenus encore plus pressants en l'espace d'une seule année.

La motivation à produire reste globalement bonne, mais des surfaces précieuses sont perdues pour les plants. Cela est très regrettable et dangereux, car le secteur des pommes de terre suisse a besoin de plants indigènes et ne doit pas seulement en importer ! La campagne de cette année a montré clairement pour la première fois qu'il ne suffit pas toujours d'ouvrir simplement le portemonnaie comme on dit. Nous nous en sommes tirés à bon compte, et grâce à de nombreux efforts à tous les échelons, il a été possible d'obtenir une récolte moyenne malgré le manque de plants, ce qui est déjà un succès comparativement aux années précédentes.

Cela ne vaut néanmoins pas pour le secteur bio: le printemps très humide et les températures élevées ont favorisé le développement du mildiou. Vu les possibilités limitées pour combattre cette maladie fongique en culture biologique, les rendements ont été très faibles. Le rendement net de 106 kg/a est inférieur de plus de 50% à la moyenne des années 2018 à 2023 ! Cela fait réfléchir.

Comme toutes les autres cultures, la pomme de terre doit évidemment contribuer à atteindre les objectifs ambitieux de la trajectoire de réduction des produits phytosanitaires. La récolte 2024 montre clairement les limites de ce qui est possible. Les producteurs qui n'ont pas pu traiter leurs cultures, comme notamment dans le secteur bio, étaient exposés au risque de perdre la récolte entière. Ce prix est trop élevé et compromet en fin de compte la culture de manière générale en Suisse. Ce n'est pas judicieux, car la dépendance des importations augmentera et la sécurité de l'approvisionnement sera compromise comme on a pu le voir pour les plants. Il faut éviter cela.

Aujourd'hui la branche doit plus que jamais faire front commun. Nous devons toutes et tous devenir plus efficaces, agir de manière plus ciblée et rechercher des solutions en commun. Les choses se sont encore une fois bien passées, mais rien n'est gagné. Je rappelle donc instamment l'appel que j'avais lancé dans le dernier rapport d'activité : « Des décisions courageuses et visionnaires concernant la structure des variétés, l'autorisation de nouvelles techniques de sélection végétale, la structure des prix ou les tolérances seront nécessaires. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons relever les défis comme la trajectoire de réduction précitée, la prévention du gaspillage alimentaire ou le maintien de la motivation à produire à long terme. » Ce qui suit vaut heureusement aussi : « La situation de départ est bonne, les structures sont là, la confiance réciproque existe; mettons à profit cette chance ! Nous en sommes capables. » J'y crois encore fermement: nous, le secteur de la pomme de terre, en sommes capables !

Urs Reinhard, Président swisspatat

2. Organe et secrétariat

2.1 Assemblée des délégués

La 84e assemblée ordinaire des délégués de swisspatat s'est déroulée le 24 novembre 2023 à Villars-les-Moines (Münchenwiler). Outre divers représentant-e-s des trois organisations membres, nous avons de nouveau eu le plaisir d'accueillir des personnalités de haut rang de la recherche, des autorités, des fédérations partenaires ainsi que d'autres organisations proches de l'agriculture.

2.2 Administration

Président	Reinhard Urs
Vice-président	Fischer Ruedi
Membres	Graf Hans Käser Olivier Kohli Christoph Rüfenacht Christof

2.3 Groupes de travail

Les groupes de travail se composent comme jusqu'à présent de manière paritaire de représentant-e-s de l'USPPT, de swisscofel et de SCFA. Le gérant et le président de swisspatat peuvent participer à chaque séance.

Groupe de travail Marché (AGM)

Président	Rüfenacht Christof	
USPPT	Fischer Ruedi Pasche Sébastien Ramseyer Niklaus Uhlmann Martin	Keller Thomas Peter Daniel Seiler Nicolas
swisscofel	Blunski Stephan Forster Patrick Maeder Roger Sigg Markus	Brunner Werner Graf Hans Müller Raphael
SCFA	Curty Fabien Messerli Andreas Wyss Hanspeter	Käser Olivier Piot Emilien



Groupe de travail Etude variétale (AGS)

Président	Werthmüller Simon	
USPPT	Egger Alban Uhlmann Martin	Meier Albert Zimmermann Otto
swisscofel	Hintermeister Roman Rüschi Andreas	Kohli Christoph Stalder Michael
SCFA	Curty Fabien Messerli Andreas Wyss Hanspeter	Käser Olivier Rapin Florent
swisssem	Rüfenacht Christof	

Groupe de travail Plants (AGP)

Président	Rüfenacht Christof	
USPPT	Fischer Ruedi	
swisssem	Guillebeau Michel Peter Didier	Krähenbühl Adrian
swisscofel	Bögli Carmen	Kohli Christoph
SCFA	Käser Olivier	

Groupe de travail Culture & qualité (AGA)

Président	Ramseyer Niklaus	
USPPT	Schmid Peter	Schneider Michael
swisscofel	Rüschi Andreas	Stalder Michael
SCFA	Curty Fabien	Wyss Hanspeter

Groupe de travail Information (AGI)

Présidente	Brönnimann Sonja	
USPPT	Grütter Roland Schneider Michael	Ramseyer Niklaus
swisscofel	Maeder Roger	Stalder Michael
SCFA	Fürer Andrea Tschilar Markus	Honegger Philip

Groupe de réflexion swisspatat


Président	Reinhard Urs	
USPPT	Baumgartner Mario	König Michelle
swisscofel	Nick Michel	Sigg Markus
SCFA	Laager Nicole	Schaffner Renate

Etat au 30 juin 2024

2.4 Secrétariat

Le secrétariat a été actif dans différents domaines pendant l'exercice écoulé. Parmi ses tâches principales, citons le soutien technique, organisationnel et administratif apporté à l'administration et aux groupes de travail. Le secrétariat s'est notamment occupé des sujets suivants :

Sujets prioritaires 2023/24

- **Finalisation du projet « Low Input » et lancement d'un projet de suivi :** Le projet de recherche d'une durée de quatre ans « Innovation dans les essais variétaux pour améliorer la durabilité dans la culture suisse de pommes de terre » a pu être finalisé avec succès au printemps 2024. Les résultats montrent que des variétés robustes permettent d'économiser 50 à 75% de fongicides selon les années, sans augmentation du risque de contamination par le mildiou. Afin d'approfondir les expériences avec les variétés robustes et leur culture, swisspatat a déposé un projet de suivi auprès de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) portant le titre « Pour une augmentation de la surface cultivée de variétés robustes de pommes de terre en Suisse ». Le projet d'une durée de quatre ans a déjà été adopté et sa mise en œuvre est en cours.
 - **Adoption et signature de la convention d'objectifs « Variétés robustes » :** Notamment en raison des expériences positives faites avec le projet « Low Input », la branche a reconnu le potentiel des variétés robustes. Lors des journées swisspatat en novembre 2023, une convention d'objectifs a par conséquent été signée avec l'OFAG. Elle est entrée en vigueur en janvier 2024 et engage la branche à promouvoir les variétés robustes. L'objectif est d'augmenter la surface de ces dernières à 25% jusqu'en 2028 et à 80% jusqu'en 2040. Le secteur des pommes de terre assume ainsi ses responsabilités et contribue à atteindre les objectifs de la trajectoire de réduction des produits phytosanitaires. La forte pression du mildiou en 2024 a montré clairement l'importance de développer les variétés robustes, mais le chemin pour atteindre les objectifs en matière de surfaces est encore long. Tous les acteurs devront s'engager ces prochaines années pour promouvoir ces variétés.
- 
- **Mise en œuvre de projets pour réduire le gaspillage alimentaire :** Le gaspillage alimentaire reste un sujet important pour notre branche. Beaucoup de discussions constructives ont été menées à ce sujet au sein de la branche et avec d'autres organisations, et les normes de qualité ont été adaptées ponctuellement. De petits projets et des travaux d'étudiants consacrés à cette thématique sont en cours. Néanmoins, des efforts supplémentaires de toute la branche seront nécessaires ces prochaines années afin d'atteindre les objectifs du plan d'action contre le gaspillage alimentaire.
 - **Lancement du projet de recherche « Tests de cuisson insuffisants pour les pommes de terre de transformation » :** La branche est confrontée à de nouveaux agents pathogènes depuis quelques années. Ceux-ci provoquent des décolorations brunes ou grises des faisceaux vasculaires du tubercule, parties qui deviennent noires à la friture. Par conséquent, de nombreux lots ne peuvent plus être transformés dans l'industrie. Afin de maîtriser ce défi, un grand projet de recherche a été lancé au printemps 2024 sous la conduite de la HAFL et d'Agroscope. De nombreux autres acteurs de la branche participent au projet. L'objectif est d'étudier les nouveaux agents pathogènes et de trouver rapidement des solutions pour la pratique. Le projet dure jusqu'en 2027.

Travaux effectués chaque année

- **Soutien administratif** : Coordination et tenue des procès-verbaux de séances de l'administration, de groupes de travail et de comités, mise en œuvre des décisions des organes
- **Défense des intérêts** : Représentation du secteur des pommes de terre envers les autorités, les organisations et le public avec des prises de position et dans divers groupes de travail et comités
- **Marché des pommes de terre** : Coordination du recensement des rendements, réalisation de recensements mensuels des ventes et des stocks, établissement de diverses statistiques, élaboration des conditions de prise en charge et des feuilles complémentaires aux usages commerciaux, publication de prix indicatifs, mise en œuvre de la marque de garantie SUISSE GARANTIE
- **Essais variétaux, plants et projets** : Coordination des essais variétaux, coordination et accompagnement de projets de recherche, organisation de manifestations d'information et établissement de listes variétales et de fiches techniques, divers travaux liés aux plants (recensements, valorisation des excédents, compensation des prix, etc.)
- **Communication et publicité** : Coordination et mise en œuvre de la stratégie de promotion des ventes dans le cadre du marketing générique, publication de communiqués de presse, traitement de questions des médias et de questions générales des consommatrices et consommateurs
- **Comptabilité** : Tenue de la comptabilité de swisspatat et gestion de divers fonds de la branche des pommes de terre, administration de l'affouragement à l'état frais, planification financière et surveillance du budget, encaissement des cotisations de la branche de swisspatat ainsi que des cotisations d'autres organisations du secteur des pommes de terre
- **Boutique en ligne** : Exploitation de la boutique en ligne proposant des accessoires professionnels ainsi que des brochures, des supports didactiques et des articles publicitaires
- **Mandats** : Tenue de la comptabilité d'organisations tierces, exploitation de l'informatique et de la téléphonie pour des organisations tierces.

Organisation et finances

Diverses restructurations et améliorations ont eu lieu au secrétariat ces dernières années. Celles-ci ont également eu des répercussions positives sur les finances. Les comptes 2023/24 montrent que la situation financière de swisspatat s'est de nouveau améliorée. Cela permettra à notre interprofession de continuer à affronter les défis à l'avenir.

Il y a deux ans, le groupe de travail Culture & qualité (AGA) a été intégré dans le GT Étude variétale (AGS) pour des raisons financières. Il manquait en effet un financement pour ce groupe de travail, mais un nouveau financement a pu être trouvé entre-temps. Avec la création ou la remise en place d'un fonds de recherche, tous les échelons de la filière contribueront à l'avenir à la recherche à hauteur de 1 ct pour 100 kg de pommes de terre. Ce centime dédié à la recherche ne fait pas augmenter les cotisations de la branche, car il est prévu de réduire la contribution pour l'affouragement à l'état frais de 1 ct à tous les échelons. Cette proposition sera soumise à l'AG en 2024. Grâce au nouveau financement, le groupe de travail AGA a donc pu être réactivé. Cela souligne l'importance de la recherche pour tout le secteur des pommes de terre.

Personnel

Sept personnes sont actuellement engagées au secrétariat pour effectuer les différents travaux (env. 460 ETP). Il n'y a pas eu de changements de personnel au cours de l'exercice écoulé. Je profite de l'occasion pour remercier vivement toute l'équipe du secrétariat ! Grâce à son engagement et à son implication, elle contribue de manière décisive au bon fonctionnement de l'interprofession.

Je remercie aussi nos organisations membres et partenaires, nos mandants ainsi que toutes les personnes qui se sont engagées pour le secteur des pommes de terre pendant l'exercice 2023/24.

Christian Bucher, directeur de swisspatat

3. Groupes de travail

3.1 Groupe de travail Marché (AGM)

La campagne 2023 de pommes de terre ne laissera sans doute pas des souvenirs impérissables dans la branche. Dans l'ensemble l'année fut tardive avec des canicules et une très sérieuse sécheresse estivale. Les conditions de croissance étaient nettement défavorables à la pomme de terre. Il en résulte des disponibilités insuffisantes avec parfois des qualités discutables. L'industrie a dû retarder son début de campagne.

Malgré toutes les difficultés d'une campagne compliquée, le groupe de travail Marché de swisspatat a su relever les défis. Des discussions parfois intensives, néanmoins constructives, ont permis de faire évoluer les fronts dans l'intérêt bien compris de tous. À cet égard, mentionnons aussi un travail de l'ombre très efficace mené par la gérance. La fiabilité et la précision des documents remis par ses soins facilitent grandement la mission des groupes de travail.

Le groupe de travail Marché de swisspatat joue un rôle déterminant dans la branche de la pomme de terre helvétique. Pour s'en convaincre rappelons le préambule inscrit dans le cahier des charges de notre GT:

Le groupe de travail Marché de swisspatat s'occupe de toutes les mesures liées à la production, à la commercialisation et à la valorisation de la branche, ainsi que de la fixation des prix et des questions qui concernent la régulation du marché dans les domaines suivants:

- pommes de terre précoces
- pommes de terre de consommation
- pommes de terre de transformation

En étroite collaboration avec les instances officielles compétentes et avec les autres groupes de travail de swisspatat, les membres du groupe de travail Marché s'efforcent de créer de bonnes conditions de marché et de prix pour faciliter ainsi le plus possible la consommation, resp. l'utilisation des pommes de terre.

Dans l'intérêt d'un traitement efficace des problèmes en suspens, le groupe du travail Marché peut établir des sous-groupes/groupes ad-hoc et doter ceux-ci de cas en cas des compétences requises.

Voilà un programme ambitieux que les membres du GT tentent de mettre en œuvre au mieux, campagne après campagne. La pomme de terre, par nature quelque peu capricieuse, peu réagir très négativement aux excès météorologiques. Le dérèglement climatique auquel nous sommes confrontés complique singulièrement la tâche des productrices et des producteurs. Ils doivent redoubler d'efforts pour livrer des pommes de terre dans les qualités et les quantités souhaitées par les partenaires de la branche.



Marché des pommes de terre précoces

En 2023, les surfaces de pommes de terre précoces de consommation sous abri étaient de 517 ha, soit 67 ha de moins que l'année précédente. La part bio se montait à 98 ha. Elles ont pu être plantées tôt, en bonne partie déjà en semaine 9. Après un départ dans de bonnes conditions, la météo difficile des mois d'avril et mai a entravé la croissance puis retardé les premières récoltes. Les stocks de consommations étant faibles, la demande sur le marché pour les précoces indigènes était très bonne. Dès la première quinzaine de juin, le marché a pu être approvisionné en pommes de terre en majorité avec peau. Le passage de la marchandise importée aux pommes de terre suisses s'est en général déroulé sans heurts. La campagne de pommes de terre précoces s'est poursuivie jusqu'au 14 septembre.

Estimation de récolte en septembre 2023

Habituellement l'estimation de récolte a lieu à la mi-août. En 2023, compte tenu de l'année tardive et des incertitudes liées à un possible accroissement de la récolte entre la mi-août et début septembre, le groupe de travail Marché a convenu de retarder l'estimation de récolte et de la réaliser les 4 et 5 septembre. L'expérience s'est avérée cuisante. Cela n'a nullement répondu aux attentes et a suscité de nombreux questionnements. Les partenaires ont unanimement convenu de ne pas renouveler cette expérience. Dans la foulée, quelques points concernant l'échantillonnage ont été précisés. Cela concerne les calibres, le taux d'amidon ainsi que la note de cuisson et le nombre d'échantillons. Les règles concernant la diffusion des données et des calculs ont également été précisées.

Fixation des conditions de prise en charge

L'USPPT a demandé une adaptation du modèle de reprise stock producteur. Bien que les partenaires se soient montrés ouverts à la discussion, ce sujet a été âprement débattu. Une solution acceptable pour tous a finalement été trouvée dans le cadre d'un sous-groupe de travail réunissant l'USPPT et swisscofel à l'occasion des journées swisspatat.

Fourchettes de prix moyennes / prix fixes 2024

Les producteurs s'inquiètent pour la disponibilité de leurs membres à produire des pommes de terre. Aussi demandent-ils une hausse de prix conséquente afin de maintenir ou développer l'intérêt des producteurs pour cette culture. L'industrie tient toujours beaucoup à introduire des prix fixes pour toutes les variétés destinées à la transformation. Quant au commerce, il estime qu'il y a suffisamment de production de pommes de terre de consommation. Dans ces conditions il est plutôt réticent à l'idée d'augmenter une nouvelle fois les prix. Les avis étant trop éloignés, il est à nouveau convenu de réactiver le sous-groupe de travail. Ce dernier siègera trois fois avant de trouver un accord sur une augmentation des prix et l'introduction de prix fixes pour les variétés industrielles.

Importations

La production tente de coller au plus près des besoins du marché. La surface de production d'environ 11'000 ha, stable sur les 15 dernières années, en témoigne. Dans ces conditions, une campagne difficile comme celle de 2023 déclenche des importations conséquentes. L'AGM s'est entendu pour solliciter des augmentations des contingents tarifaires dès le mois d'août 2023. Au total 102 000 t.

Tableau 1 : Augmentations de contingents tarifaires en 2023/24

Pommes de terre de consommation		Pommes de terre industrielles	
20'000 t	01.02. – 15.07.2024	5'000 t	01.08. – 31.08.2023
5'000 t	01.05. – 31.07.2024	25'000 t	15.10. – 31.12.2023
		10'000 t	01.01. – 30.06.2024
		25'000 t	01.02. – 30.06.2024
		12'000 t	01.04. – 31.07.2024

Christof Rüfenacht, Président du groupe de travail Marché

3.2 Groupe de travail Etude variétale (AGS)

Programme d'essais 2024

Agroscope met en place quatre essais variétaux préliminaires localisés dans quatre sites très distincts d'un point de vue pédoclimatique. Le site de Changins se trouve à 420 m d'altitude dans le bassin lémanique, celui de Reckenholz se trouve à 440 m près de Zurich, celui de la Frêtaz se trouve à 1200 m dans le jura vaudois près du village de Bullet et enfin, quelques variétés sont testées à Maran près d'Arosa à 1600 m dans les Grisons. La première année, les plants proviennent des obtenteurs, la deuxième année d'essais, les plants sont produits principalement à la Frêtaz, mais aussi à Changins, Reckenholz et Maran. Un accent particulier est donné à conserver une partie des variétés à chips et frites à basse température et d'observer leur aptitude à la friture après une longue période de conservation. Un autre essai a été mis en place en plein champ à Changins en 2020 pour mesurer la réaction de nouvelles variétés au stress hydrique et thermique. Avec l'année pluvieuse en cours, cet essai est bien compromis. L'entreprise Rathgeb cultive une partie (les soldes de plants) de ces variétés de consommation selon le cahier des charges de l'agriculture biologique dans le Weinland zurichois.

Les essais principaux sont organisés par swisspatat en collaboration avec Agroscope. En plus des observations agronomiques, les tubercules sont testés pour leurs aptitudes technologiques. De nombreuses autres examens sont également réalisés durant la conservation. Un résumé succinct des essais réalisés est présenté ci-après. Les résultats agronomiques et technologiques détaillés sont publiés dans les rapports annuels d'essais des Stations de recherches Agroscope. Depuis 2015, des firmes organisent de nombreux essais privés et peuvent également proposer pour inscription à la liste Suisse des variétés expérimentées dans leur propre réseau.

Conditions de production 2024

Les plantations 2024 ont eu lieu dans des conditions parfois difficiles en avril à juin. En effet, l'année était bien arrosée et fraîche en avril et mai. Les plants étaient physiologiquement âgés, issus de l'été très chaud en 2023. Il en a résulté une mauvaise levée et des cultures irrégulières. Quelques variétés n'ont pas supporté un dégermage des plants ou une conservation trop froide et n'ont plus levé comme par exemple la variété Concordia. La période de végétation en mai, juin et juillet a été marquée par de nombreuses précipitations. Le feuillage a eu de la peine à rester sec 24 heures et d'excellentes conditions étaient réunies pour le développement du mildiou. Toutes les régions étaient infectées par cette maladie et certaines cultures ont dû être abandonnées. Les sols détrempés ont également permis aux maladies bactériennes de se développer dans des conditions anaérobiques.



Essais préliminaires 2024

28 variétés en provenance de 5 pays (Allemagne, Autriche, Danemark, France et Pays-Bas) étaient testées dans les essais préliminaires en première année et 28 variétés en provenance de 5 pays (Allemagne, Autriche, Danemark, France et Pays-Bas) étaient testées dans les essais préliminaires de deuxième année d'expérimentation. En première année, 14 variétés auraient des qualités appropriées pour l'industrie frites, 5 pour l'industrie chips et 15 seraient recommandées en culture biologique. En deuxième année, 13 variétés auraient des aptitudes pour l'industrie frites, 5 variétés pour l'industrie chips et 15 seraient recommandées en culture biologique.

Essais principaux 2024

La liste ci-dessous montre les quatre séries des essais principaux. Chaque série est cultivée sur six exploitations différentes sur le Plateau suisse.

Tableau 2 : Séries des essais principaux en 2024

Séries	Variétés testées	Variétés témoins
Chips 2023/24	Beyonce (Agrico) Favola (Europlant) Odysseus (Solana)	SH C 1010
Frites précoces 2024/25	Alegria (Norika) Amora (Schaap) Francis (Interseed)	Agria
Frites low input 2024/25	Alanis (Interseed) Ikarus (Norika) Nirvana (Agrico)	Agria
Consommation low input 2024/25	Alix (Germicopa) Annalisa (Sementis) Wega (Norika)	Ditta

Autres examens des variétés en expérimentation effectués par Agroscope :

- contrôle de la descendance des variétés (viroses)
- examen de la sensibilité des variétés au virus PVYntn
- examen de la sensibilité des variétés au mildiou et à la gale poudreuse
- étude de la sensibilité aux chocs mécaniques et aux taches plombées
- étude de la sensibilité au noircissement et verdissement
- aptitude à la conservation à basse température pour les variétés type industrielles
- comportement des variétés en cas de stress hydrique et thermique

Liste principale des variétés de pommes de terre 2024

Agroscope est chargé d'établir une liste variétale principale contenant les variétés les plus cultivées et une liste secondaire contenant des variétés de moindre importance commerciale. Cette liste suisse est publiée par l'interprofession. Sur la liste suisse des variétés principales figurent les variétés qui ont été testées par Agroscope et promues par le groupe de travail AGS de swisspatat ou des variétés issues d'essais privés ou d'obteneurs, mais qui ont atteint une certaine importance commerciale. Les variétés sur la liste secondaires proviennent d'essais et de firmes privés ou sont d'anciennes variétés de la liste principale qui sont encore cultivées sur de petites surfaces.

Simon Werthmüller, Präsident der Arbeitsgruppe Sortenprüfung

Ruedi Schwärzel, Jean-Marie Torche, Christian Vetterli, Anna Blatter, Benjamin Hauser, Ramona Kofmel und Patrice de Werra, Agroscope Changins

3.3 Groupe de travail Culture & qualité (AGA)

Le groupe de travail Culture et qualité a tenu deux séances d'une demi-journée pendant l'exercice écoulé. Rappelons qu'il fait le lien entre la production, le commerce, la transformation, l'administration et la recherche. Divers projets de recherche consacrés à de nouveaux sujets, mais aussi à des sujets connus de longue date, ont de nouveau été discutés en 2024.

Le projet de recherche « Filière durable des pommes de terre », une collaboration entre la HAFL et la filière, s'est terminé officiellement à la fin 2023. Tout comme la trajectoire de réduction de la Confédération, son objectif était de réduire de 50% les risques découlant de l'utilisation de produits phytosanitaires dans la culture de pommes de terre. Ce projet a fourni d'importantes bases pour la filière qui resteront importantes à l'avenir, aussi en lien avec des sujets apparentés. Il a ainsi été possible de montrer sur les exploitations pilotes que les variétés robustes permettent véritablement de réduire l'utilisation de fongicides. Cette réduction n'est néanmoins pertinente que s'il existe une demande (ou si une telle demande est générée) et si les surfaces cultivées avec ces variétés augmentent, en commençant par les pommes de terre précoces et les plants. L'année 2024 a néanmoins aussi montré que les variétés robustes ne peuvent pas non plus se passer entièrement de la protection apportée par les fongicides. Autre constat important ressortant du projet : la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires ne fait pas augmenter ou ne modifie pas fortement les émissions de gaz à effet de serre par hectare, par exemple par la lutte mécanisée contre les mauvaises herbes. En revanche, les rendements en marchandise commercialisable par hectare étaient plus faibles dans les procédés utilisant moins de produits phytosanitaires, et les émissions de gaz à effet de serre par kilo de marchandise étaient par conséquent plus élevées dans ces procédés. Il s'agit une fois de plus d'un conflit d'objectif qui risque de s'aggraver vu les exigences de la politique et de la société.

Le projet de recherche « Tests de cuisson insuffisants pour les pommes de terre de transformation » a débuté en 2024. La problématique des mauvaises notes de cuisson s'est notamment accentuée en Suisse occidentale en 2022 et 2023. Selon les connaissances actuelles, c'est la bactérie *Arsenophonus* (connue comme SBR en culture de betteraves sucrières) qui en est principalement responsable. Des études sont en cours pour déterminer l'ampleur de la contamination des champs de pommes de terre par le pathogène. Des méthodes de lutte seront examinées dans une deuxième étape. Le SBR en culture de betteraves sucrières montre à quel point de nouveaux ravageurs et de nouvelles maladies peuvent provoquer d'importants dommages économiques pour toute une filière. Le secteur des pommes de terre est donc très intéressé à trouver rapidement une solution à ce problème, raison pour laquelle il finance d'ailleurs une grande partie du budget de recherche (près de CHF 1 million).

Sujet récurrent, le ver fil de fer était de nouveau à l'ordre du jour des séances du groupe de travail. Même l'OFAG a lancé un projet de recherche pour combattre ce ravageur. Ce projet vise à tester divers produits de lutte directe. La filière des pommes de terre salue expressément ce projet, mais la recherche ne suffit pas. Notre attente est très clairement que des produits dont l'efficacité est avérée obtiennent rapidement une homologation régulière.

Niklaus Ramseyer, Président du groupe de travail Culture & qualité

3.4 Groupe de travail plants (AGP)

Culture et évolution du marché en 2023

La production de plants connaît une lente mais continue érosion depuis 2019. La disposition des multiplicateurs à s'investir dans ce travail fléchit et la tendance semble s'accroître. Le même phénomène peut être observé dans l'UE. Comme bien souvent, les causes sont multiples. En Suisse, il semble néanmoins que le changement climatique pèse lourd dans le décompte. En effet, les rendements moyens diminuent d'année en année, pour atteindre lors de la récolte 2023 un niveau sans précédent. Malgré des augmentations de prix, la rémunération n'est plus de taille pour compenser le risque accru et la main-d'œuvre de plus en plus rare sur les exploitations.

En 2023, 1 471 ha ont été inscrits à la multiplication, dont 134 en bio. 45 ha ont échoué à la visite de culture. Après les tests en laboratoire, 110 ha répartis sur 76 lots ont été refusés. Au final, les plants de 1 316 ha ont pu être mis en circulation. Tendanciellement, les établissements multiplicateurs (EM) avec leurs producteurs se concentrent sur les variétés les moins problématiques à produire.

Chairs fermes : Les surfaces de multiplication pour ce segment restent globalement suffisantes. Erika déjà très dominante augmente encore sa surface (+11ha) idem pour Venezia (+ 5 ha). Charlotte et Ditta perdent encore en importance. On observe également l'entrée de variétés avec une meilleure résistance au mildiou.

Farineuses : Ce segment se maintient par rapport à l'année précédente. La variété Jelly (33% des surfaces du segment), très appréciée des producteurs de consommation, perd du terrain. La raison en incombe au manque de disponibilité de plants. La multiplication de cette variété est exigeante et l'obtention de plants de base en qualité et en quantité suffisantes est en conséquence un défi.

Frites : La consommation de frites progresse et ce segment augmente en volume. En revanche la production de plants constitue un défi croissant. Le nombre restreint de tubercules par plante complique la production de plants. Le portfolio de variétés à frites produites en Suisse pose problème. Or, il s'agira désormais de revoir la déjà très longue liste des critères de choix. Les tolérances au mildiou et aux viroses seront désormais des incontournables. Dans ces conditions, une évolution rapide du choix n'est malheureusement pas en vue. Avec 43% des surfaces, les variétés frites occupent malgré tout la plus grosse part des surfaces de multiplication.

Chips : Le segment « chips » progresse sur une dynamique semblable aux frites. La consommation augmente. En revanche dans ce segment, la production en plants répond à la demande. Le renouvellement des variétés a eu lieu. Les variétés principales Lady Rosetta et SH C 1010 conviennent également aux producteurs de plants, bien qu'elles ne soient pas sans reproche en termes de sensibilité au mildiou. Ces deux variétés représentent les deux tiers de la surface de multiplication des variétés à chips.

Conditions de production en 2023

Les conditions météorologiques ont empêché les plantations au moment le plus opportun. Elles ont eu lieu tardivement, jusqu'à fin mai, avec des conditions de sol souvent défavorables. La tubérisation était faible. En raison d'une grosse pression vectorielle, le défanage est intervenu relativement tôt. Pour couvrir le tout, 110 ha ont encore été perdus après l'analyse en laboratoire. Le résultat est sans appel. swisssem enregistre son plus faible rendement en plants certifiés avec 16 482 t. de production. Il manque ainsi plus d'un tiers par rapport à une récolte moyenne.

L'approvisionnement en plants en a été sérieusement affecté. En effet, des problèmes semblables sont apparus dans l'UE, si bien que les importations n'ont pas toujours pu combler le déficit de production indigène. Le segment des frites a été particulièrement impacté par cette situation. Un fort engagement de tous les acteurs a permis de résorber la plupart des problèmes de disponibilités. Au total 8 764 t de plants furent importées pour la campagne 2024. Une meilleure disponibilité de plants de frites aurait sans doute fait progresser les importations au-delà des 10 000 t. Au final 25 028 t de plants ont été commercialisées, alors que ces dernières années les ventes dépassaient les 27 000 t.

Tableau 3: Bilan de la commercialisation des plants (quantités en t)

	Récolte 2018	Récolte 2019	Récolte 2020	Récolte 2021	Récolte 2022	Récolte 2023
Production indigène	27'719	21'853	24'971	20'784	19'463	16'482
Importation de plants de multiplication	754	1'461	1'617	1'174	1'255	1'286
Importation de plants de consommation	2'183	4'960	3'562	6'328	7'312	7'478
TOTAL	30'656	28'273	30'150	28'286	28'030	25'246
Exportation de plants	1'701	112	317	64	32	41
Vente indigène	26'183	26'823	27'466	27'260	27'242	25'028
Excédents swisssem & commerce	2'772	1'338	2'367	962	756	177
TOTAL	30'656	28'273	30'150	28'286	28'030	25'246

Qualité des plants au contrôle cultural 2024 (récolte 2023)

Des contrôles culturaux ont été mis en place par les EM et Agroscope dans cinq lieux en Suisse. Pour la première année, 547 parcelles ont été plantées à Chabrey. Les contrôles visuels des parcelles durant la végétation ont eu lieu en collaboration avec la certification des plants de pommes de terre d'Agroscope.

En 2023, 55% des lots ont été admis comme matériel de multiplication (dont 34% étaient exempts de virus), un quart des lots a été déclassé en classe A et 110 ha ont été refusés (8%). Les lots admis en multiplication avaient des taux de viroses de 0.27% en moyenne. De nombreux lots de multiplication ont donc été importés pour la campagne 2024. Des plantes atteintes de jambe noire et des foyers de mildiou ont été observés dans les contrôles culturaux en 2024.

Conditions de production et visite des cultures 2024

Les premières plantations ont débuté dans de bonnes conditions fin mars début avril et étaient plus précoces qu'en 2023. La majorité des parcelles ont été plantées entre le 1er et le 20 avril. La levée a été un peu retardée par les températures froides et certaines cultures ont souffert des nuits de gel de la mi-avril. Le développement des cultures a été plus homogène qu'en 2023. 1 400 ha ont été plantés et 1 304 ha ont été admis après les visites de cultures. Cette année, 230 foyers de mildiou ont été annoncés et des parcelles sévèrement infestées ont été retirées. Agroscope a reçu quelques demandes de diagnostic durant la saison. Dans la majorité des cas des pectobactéries ont été trouvées, principalement *Pectobacterium carotovorum brasiliense*.

Ce printemps, les vols de pucerons (*Brachycaudus helichrysi*, indicateur pour le risque d'infection PVY) ont commencé fin avril. La pression vectorielle était en-dessous de la moyenne des 20 dernières années (58% de la moyenne 2002-2022, voir graphique). Elle était plus faible qu'en 2023 (81%) et qu'en 2022 (34%). Les dates de défanage recommandées ont été fixées à partir du 1er juillet pour le groupe des variétés très sensibles aux viroses de la zone 1 (<600 m d'altitude), soit 2 jours plus tôt qu'en 2023. La dernière date de défanage recommandée était le 19 juillet pour les variétés peu sensibles de la zone 4 (>1000 m d'altitude). Il a été recommandé de coupler le défanant avec un anti sporulant afin de limiter les infections de mildiou sur les tubercules.

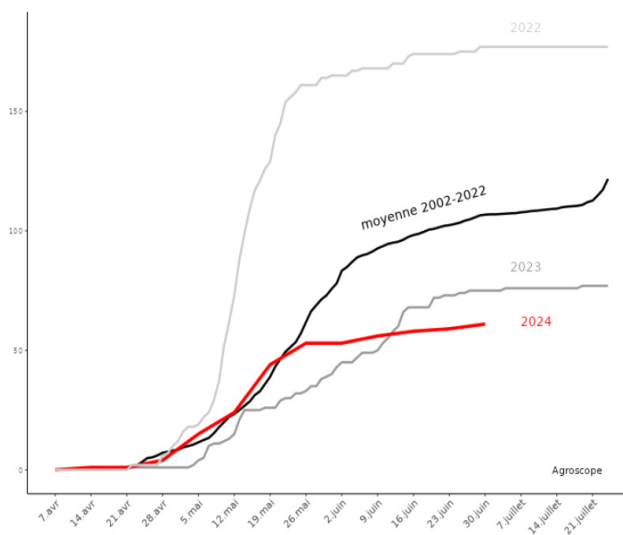


Illustration 1 : Pression vectorielle cumulée à Changins

Christof Rüfenacht, Président du groupe de travail Plants

Cécile Thomas, Agroscope Changins

3.5 Groupe de travail Information (AGI)

Campagne générique

La campagne générique « J'achète des patates car ... » a été développée et mise en œuvre à partir de la mi-août 2023. Une famille et une colocation complètent les sujets. Comme toujours, les personnes sur les photos indiquent pourquoi elles achètent des pommes de terre. Ce faisant, il a été veillé à ce que le message fasse référence à l'une des priorités de la communication de swisspatat et véhicule de la sorte les atouts des pommes de terre suisses. Nous avons opté pour une campagne d'affichage classique dans le centre des villes (Zurich, Bâle, Berne, Lucerne, Saint-Gall, Winterthur, Lausanne et Genève) avec des emplacements complémentaires à proximité de la gare des mêmes villes. Nous avons aussi de nouveau fait une campagne en ligne pendant l'exercice écoulé avec des bannières programmatiques.

Par ailleurs, le budget nous a permis de faire un essai avec Working Bicycle à Berne. 50 boîtes publicitaires placées sur le porte-bagage de vélos de personnes privées ont ainsi parcouru 3145 km à travers Berne pendant la durée de la campagne. Le profil des déplacements montre clairement une concentration des trajets dans le centre-ville (gare, Bärenplatz, Monbijou, hôpital de l'île et Zytglogge).



Les résultats des sondages sur notre campagne générique s'améliorent significativement chaque année, raison pour laquelle nous poursuivons la campagne en 2024.

Concours de cuisine dédié à la pomme de terre

Pour la troisième fois déjà, nous avons organisé un concours de cuisine dédié à la pomme de terre au printemps. Les enseignant-e-s et les élèves du 3e cycle ont été prié-e-s de créer une délicieuse recette à base de pommes de terre et de nous l'envoyer. Pour attirer l'attention des enseignant-e-s sur ce concours, nous avons surtout utilisé nos propres canaux (envoi de courriers électroniques, newsletter, réseaux sociaux), mais aussi la newsletter pour les écoles des organisations partenaires.

Les élèves créent une recette à base de pommes de terre pendant les cours d'économie domestique, expérimentent et essaient des choses, rédigent la recette et photographient finalement le plat. 44 classes, dont 13 de Suisse occidentale, ont envoyé une recette.

La meilleure recette a été déterminée par un vote en ligne et la classe victorieuse s'est vu offrir une excursion dans un parc d'escalade. La recette couronnée cette année s'appelle « burger de pommes de terre ». Elle a été créée par la classe 9a de Brienz et a été exécutée et photographiée par nomnom (nos stylistes d'aliments) avant d'être intégrée dans la base de recettes de kartoffel.ch | patate.ch.



Le présent rapport présente deux projets qui nous ont particulièrement occupés pendant l'exercice écoulé. À côté de cela, le groupe de travail a réalisé beaucoup d'autres projets que je renonce à mentionner ici.

Sonja Brönnimann, Présidente du groupe de travail Information

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'assemblée générale des membres de

swisspatat, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de swisspatat pour l'exercice arrêté au 30.06.2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Marly, le 28 octobre 2024

Fiducm SA



Herbert Schaller
Expert diplômé en finance
et controlling
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Andreas Berger
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels



Postfach, CH-3001 Bern
Fon 031 385 36 50, Fax 031 385 36 58
www.kartoffel.ch, info@swisspatat.ch

